



Conseil des Entreprises, Employeurs et Groupements de l'Economie Sociale

## A la veille de l'ouverture du sommet de Davos,

### Les chefs d'entreprises de l'Economie sociale et solidaire proposent une économie plurielle

800 chefs d'entreprises se sont mobilisés vendredi 18 janvier dernier à la Mutualité pour rappeler les valeurs prioritaires de l'Economie sociale et solidaire et interpeller les pouvoirs publics sur l'importance de la prise en considération de ces structures qui représentent :

- 800 000 entreprises
- 2 millions de salariés
- 38 millions de sociétaires et 55 000 salariés au sein des mutuelles de santé
- 21,4 millions de sociétaires et 33 000 salariés au sein des mutuelles d'assurance,
- 31 700 salariés dans les 546 entreprises d'insertions...

Christine Lagarde, excusée, le soulignait dans son intervention lue par Jean-Claude Detilleux, Président du Conseil des Entreprises, Employeurs et Groupements de l'Economie Sociale (CEGES) : « *Sachez combien les entreprises et les activités que vous représentez comptent pour moi.* » elle ajoutait : « *C'est notamment grâce à vos entreprises, à leurs capacités à s'engager dans des nouvelles activités à adopter des organisations du travail innovantes, telles que les coopératives que nous pourrions accompagner l'émergence de nouveaux métiers, qui fourniront les emplois de demain.* »

Elle a également rappelé leur rôle de partenaire, dans les territoires, et invité à la poursuite des travaux engagés par le Conseil supérieur de l'économie sociale qu'elle réunira personnellement à Bercy au cours des prochaines semaines : **réponse à une demande formulée par la voix de l'Economie sociale et solidaire dans sa déclaration finale.**

**Le message collectivement porté par le CEGES s'inscrit dans la volonté de concilier l'économique et le social et dans la conviction qu'une autre économie est possible. Pour ce faire, il faut :**

- **Reconnaître le secteur, dans sa dimension d'acteur économique et social** dans la grande diversité de ses entreprises et de ses modalités d'organisation, par sa participation aux instances de concertation tant nationales que régionales (par le biais des Chambres régionales de l'économie sociale par exemple).
- **Reconnaître les syndicats d'employeurs de l'Economie sociale et solidaire** comme des partenaires sociaux à part entière : les négociations sur l'emploi, la formation professionnelle, le dialogue social ne peuvent plus se dérouler en l'absence de toute représentation de ces derniers.
- **Accorder aux entreprises de l'économie sociale les mêmes conditions accordées aux entreprises de capitaux**, tant dans les projets de création d'entreprise, que de transmission ou reprise d'entreprise par les salariés, ou encore de développement à l'international, notamment pour les entreprises à statut coopératif.
- **Maintenir la vitalité du monde associatif passe par une indispensable clarification des relations Pouvoirs publics-associations**, la sécurisation des relations contractuelles, la pérennité des dispositifs et des moyens d'accompagnement dans le domaine de l'insertion par l'économique.
- **Proposer des statuts européens** pour les mutuelles, les associations, les fondations, à l'instar de la société coopérative européenne, afin de préserver les spécificités qui leur sont propres.

Jean-Claude Detilleux a conclu cette soirée riche d'échanges d'expériences, de débats et surtout porteuse d'avenir en annonçant « *la tenue d'une conférence européenne de l'économie sociale au cours du Deuxième Semestre 2008, dans le cadre de la Présidence française.* »

#### **Contact presse**

Anne-Sophie de La Coste-Messelière

01 40 70 93 17

annesophie.de-lacostem@leteenhiver.com